

**COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 12 décembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de

M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 08/12/2014

Présents : MM. GUILLAUME, FUSTIER, LAMARTINE, PIREYRE, PELLETIER, PODEVIN, SOBCZAK et Mmes ROUSSET, PEYRON, RAYNAUD, TENNEREL, PLOS.

M. REYNARD Julien a donné pouvoir à M. GUILLAUME Gérard

Excusées : Mmes CASSAGNE Christelle et DUSSOT Isabelle

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET Michelle

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2014.

### **1/ SIAEP Rive Gauche de la Dore**

Présentation du service d'eau potable par Mme Julie MAGET, Directrice et M. Michel GONIN Président :

- Plan des réseaux,
- Quelques chiffres : dont 371 abonnés à Montmorin,
- L'organigramme du personnel : Direction + services technique et administratif,
- Facture type pour une consommation de 120 m3,
- Répartition budgétaire.

Les usagers peuvent consulter sur le site du SIAEP ([www.siaep-rgd.fr](http://www.siaep-rgd.fr)) les résultats d'analyse d'eau, les divers formulaires à télécharger, et informations diverses (règlement du service...).

Après présentation du nouveau règlement de service, Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

### **2 / Décisions Modificatives**

#### **Décision n°3/2014 :**

Pour mener à bien l'opération de la nouvelle école, il est nécessaire de procéder à un virement de crédit : programme 48 PAB (Plan d'Aménagement de Bourg) - 90.000 € sur le programme 56 Ecole : + 90.000 €.

#### **Décision n°4/2014 :**

Pour pallier au remplacement d'un agent en arrêt maladie, et après avoir perçu les indemnités journalières correspondantes, des crédits supplémentaires sont engagés : chap.013 Atténuation de charges –art. 6419 : + 2.600 € remboursement des Indemnités Journalières et chap.12 charges de personnel – art.6218 : + 2.600 € rémunération personnel extérieur.

Le Conseil Municipal approuve ces décisions modificatives à l'unanimité.

### **3/SIEG du Puy-de-Dôme**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activité du syndicat pour 2013.

Il rappelle que le SIEG entame une démarche pour optimiser la fourniture d'électricité qui sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La Commune pouvant être éligible à cette démarche, il n'y a pas d'urgence à délibérer pour le choix d'un fournisseur d'électricité. Nous la ferons en temps et en heure, conformément aux propositions du SIEG du Puy-de-Dôme.

### **4 / Chantier Jeunesse et Reconstruction**

Après l'exposé présenté par Mme ROUSSET, 1<sup>ère</sup> adjointe des différents chantiers réalisés avec Jeunesse et Reconstruction, le Conseil Municipal devant la difficulté de trouver un encadrant, ne souhaite pas continuer pour l'année 2015 son partenariat avec l'association.

### **5 / Questions diverses**

#### **-Tarifs location salle polyvalente pour l'année 2016 :**

- Extérieurs : 445 €
- Habitants : 158 €
- Caution : 135 €

#### **-CLIS de La Barbarade :**

Synthèse est faite par M. PELLETIER François, de la dernière CLIS – « Site de la Barbarade » qui s'est tenu à la mairie de Billom le 5 décembre 2014 :

- résultats d'exploitation : aucun volume enfoui depuis 2007, résultats d'analyse des eaux de ruissellement, lixiviats et eaux souterraines conformes aux arrêtés préfectoraux.
- déclaration cessation d'activité du site le 11 juillet 2014 par Michelin.
- réhabilitation complète réalisée et terminée par l'entreprise Sita Remédiation (travaux de comblement et de couverture)
- suivi du site pendant 30 ans par Michelin.
- site déclaré apte à la reconversion de ferme photovoltaïque : projet porté par Valorem, étude en cours, appel d'offre CRE en juin 2015.

**-En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de Mairie sera fermé au public les vendredis : 26 décembre 2014 et 02 janvier 2015.**

**Bonnes fêtes à tous !!!**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 H 30.